

REALISER OU OPTIMISER SON ANALYSE ATEX

Présentation :

La date butoir du 30 juin 2006 est désormais révolue. Pourtant de nombreux industriels sont loin d'avoir terminé leur mise en conformité ATEX. Cette formation est l'occasion unique de bénéficier du retour d'expérience pour vous doter d'une démarche pratique pour assurer la conformité de vos installations existantes aux directives ATEX, qui ne se limite pas à l'adaptation du matériel aux zones dangereuses.

Objectifs :

Les éléments clefs pour mener à bien une démarche de mise en conformité sont abordés : quelles sont les données d'inflammabilité qu'il est vraiment nécessaire d'acquérir ? Comment aborder le zonage, en particulier pour les zones poussiéreuses ? Quel type d'analyse de risque effectuer ? Comment établir un plan d'action de mise en conformité d'équipements électriques mais surtout non électriques ? Quelles solutions mettre en œuvre pour minimiser l'impact financier de la mise en conformité ? Comment procéder pour les unités polyvalentes multi produits ? Quels moyens utiliser pour limiter l'étendue des emplacements classés en zone ?

Programme détaillé :

Jour 1 :

Atmosphères inflammables et sources d'inflammation

- Les caractéristiques des produits et où trouver des données ?
- Explosions de gaz
- Explosions de poussières (démonstration d'une explosion)
- Les sources d'inflammation d'origine électrique, mécanique, électrostatique, ...

La prévention du risque électrostatique

- Le choix des matériaux, les moyens de mesure, etc.

Prévention / Protection

- Les outils pragmatiques pour la prévention
- Les méthodes de protection

Jour 2 :

Réglementation ATEX - Classification de zones dangereuses

- La classification en zones et les moyens de réduire leur volume
- Etude de cas (fuite de gaz, épandage accidentel d'un liquide inflammable, etc.) et calculs de dimensionnement d'une ventilation

Les analyses de risques

- Méthodologie d'analyse de risques et exemples

Conformité des équipements

- Les différentes catégories d'équipements
- L'étude et la mise en conformité des équipements existants

La maintenance des appareils

- Ce qui peut être fait, ce qui doit être fait, ce qui est interdit

Le document relatif à la protection contre les explosions (DRPE)

- La constitution du DRPE avec ses rubriques essentielles



Personnel concerné :

Responsables HSE, responsables de production, chefs de projet, responsables procédé, responsables de maintenance pour toutes industries de procédés mettant en œuvre des produits inflammables, fournisseurs d'équipement placés en zone ATEX.

Informations :

Durée : Deux jours (9h - 17h30)

Dates : 1-2 février 2011 à Paris et 6-7 septembre 2011 à Lyon

Coût : 1340 Euros HT - *Comprend les pauses et le repas de midi*